

République Française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE MIRABEAU

Extrait du Procès Verbal  
des Délibérations du Conseil Municipal  
du 08 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le huit décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MIRABEAU était assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Hugo DECROIX, Maire.

Etaients présents: Monsieur Hugo DECROIX, Madame Irène CAMACHO, Monsieur Albert NALIN, Monsieur Christian FLAMARION, Madame Karine DEBRAY, Madame Chantal BRUNI, Monsieur André MEYER, Monsieur Alain FASSINO, Monsieur Jérôme MARTINEZ, Madame Cécile DUBAR, Madame Marie-Françoise DOMENGE

Absents: Monsieur Jérémy CHIAPELLO, Monsieur Alexis DANAUS

Absents excusés:

Représentés : Monsieur Noël BARATHON

D\_029\_2022

**OBJET : Vente d'une partie de la parcelle communale A 1553**

Le maire fait part au conseil municipal d'une demande émanant d'administrés, Monsieur GITON Bastien et Madame SALIN Chloé qui souhaitent acquérir une partie de la parcelle communale, cadastrée A 1553, située à La Condamine, soit une bande d'environ 6 mètres, afin d'agrandir le côté plat de leur terrain sur la partie sud-est.

Cela leur permettrait d'enlever la contrainte de limite à plus de 3 mètres.

**Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal**

- **AUTORISE** le maire à vendre à Monsieur GITON Bastien et Madame Chloé SALIN une partie de la parcelle A 1553.

- **AUTORISE** le maire à signer tous documents relatifs à ce projet.

**par vote:**

**pour: 12**

**contre: 0**

**Abstention: 0**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que dessus

Pour extrait conforme

Le Maire,  
Hugo DECROIX

